



Doctorantes,
doctorants,
victimes ou
témoins de
graves conflits,
de harcèlement
sexuel ou de
discrimination ?

**Ne vous taisez
pas !**

○ Dispositif de signalement harcèlement sexuel et discrimination

Contactez le 06 38 97 73 91 ou
harcèlement-sexuel-discrimination@univ-lorraine.fr

La psychologue du travail ou la déléguée aux relations et
aux conditions de travail répondent à ces appels en toute
confidentialité.

○ Dispositif d'alerte et de traitement des situation de harcèlement moral

Ce dispositif d'alerte s'adresse aussi bien aux
agents de l'établissement qu'aux doctorants.

u2l.fr/harcèlement-moral



○ Dispositif doctoral pour prévenir les risques psychosociaux (RPS)

Les directions de laboratoires, les écoles doctorales,
les membres du Comité de suivi individuel de thèse
(CSI) et d'autres doctorants, représentants élus ou
associations de doctorants, sont à votre écoute.

En savoir plus sur
le traitement des risques psychosociaux :
u2l.fr/rps-doctorat



»» u2l.fr/edi